

assurer l'exécution, et l'apport éventuel à la croissance économique du Canada. Parmi les projets qui ont bénéficié d'une aide, il faut signaler le développement d'un avion-citerne, de matériel de télécommunication par satellite, de matériel électromagnétique de prospection, de dispositifs de vol et de sécurité, de machines et de machines-outils perfectionnées, de matériel pour la récolte du bois ainsi que d'appareils d'affichage des données. Depuis la création du programme en 1965 jusqu'au 31 mars 1972, le ministère s'est engagé à aider financièrement jusqu'à concurrence de 126.8 millions de dollars 515 projets d'une valeur estimative de 247.4 millions.

Pour demeurer concurrentielle et participer aux programmes de développement et de production des autres pays de l'OTAN, l'industrie canadienne de défense doit suivre de très près le développement de produits et les techniques nouvelles de fabrication dictés par les exigences du matériel militaire moderne. Le Programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PID) apporte une aide financière à des sociétés industrielles pour des projets déterminés, afin de mettre en valeur la compétence technologique de l'industrie canadienne de défense au niveau de l'exportation. Les efforts portent principalement sur les domaines de la technologie du matériel de défense offrant des possibilités d'exportation dans le secteur civil. L'aide peut s'appliquer au développement de produits aux fins de l'exportation, à l'acquisition de machines-outils modernes et autres matériels perfectionnés de fabrication afin de répondre aux exigences strictes des normes militaires, ainsi qu'aux dépenses préalables à la production afin d'établir au Canada des sources de production pour les marchés d'exportation.

Les projets découlant du programme PID ont grandement aidé l'industrie à se spécialiser dans des domaines technologiques offrant des débouchés civils et militaires que le Canada est bien placé pour exploiter. Le ministère et la société intéressée ainsi que, dans certains cas, les gouvernements d'autres pays de l'OTAN, se partagent les coûts de ces projets. Une aide a été accordée notamment à des travaux portant sur des systèmes de télécommunication et de navigation aérienne, des moteurs à turbines à gaz pour avions, du matériel de sécurité et de simulation de vol ainsi que des installations d'affichage de l'information. L'exportation des produits qui en ont résulté continue à augmenter, des commandes importantes provenant entre autres d'utilisateurs tels que les compagnies de transport aérien, les réseaux publics de télécommunication et les systèmes de transmission d'émissions télévisées. Depuis la création du programme en 1959, plus de 597 projets ont bénéficié d'une aide d'un montant total de 344 millions de dollars.

Le ministère aide les petites entreprises canadiennes à suivre les progrès de la technologie et à renforcer leur position concurrentielle sur les marchés internationaux. Trois programmes sont prévus à cette fin. L'aide financière fournie en vertu du Programme des centres de technologie de pointe, créé en 1968, a rendu possible la création, par des universités et d'autres organisations, de centres hautement spécialisés dans certains domaines où l'industrie est incapable de faire les recherches technologiques nécessaires, ou encore lorsque les recherches dans un secteur précis peuvent profiter à un grand nombre d'industries. Trois centres ont vu le jour au Canada: le *Canadian Institute of Metalworking* à l'Université McMaster, le *Centre for Powder Metallurgy* à la Fondation de recherches de l'Ontario et le *System Building Centre* à l'Université de Toronto. Le Programme des instituts de recherche industrielle met divers services scientifiques à la disposition des entreprises industrielles qui ne peuvent maintenir leurs propres installations et personnels de recherche; il contribue ainsi à pallier la pénurie de ressources techniques et scientifiques de l'industrie canadienne, à promouvoir des rapports plus étroits entre les universités et à améliorer leur compréhension des problèmes de l'industrie, ainsi qu'à tenir l'industrie à la pointe du progrès technique et scientifique. De tels instituts ont été créés à l'Université de Windsor, à l'Université McMaster, à l'Université Waterloo, au Collège d'enseignement technique de la Nouvelle-Écosse, à l'Université McGill, à l'École Polytechnique, à l'Université de Guelph et au *Ryerson Polytechnical Institute*. Les associations de recherche industrielle permettent aux sociétés membres d'entreprendre en collaboration des travaux de recherche et de développement ainsi que d'autres travaux scientifiques dans des domaines comme l'information et la consultation techniques, l'analyse et les essais, etc. Les petites et moyennes sociétés disposent ainsi de services de recherche, de développement et autres qu'elles ne pourraient mettre sur pied par elles-mêmes.

Le ministère multiplie les échanges scientifiques et technologiques avec les pays étrangers dans le but de favoriser l'innovation au Canada, de promouvoir le développement industriel en procédant à l'émission de permis, d'encourager les projets conjoints de recherche et de